

PREPARATION A L'EPIDEMIE DE CORONAVIRUS AU CONGO

FAITS SAILLANTS

- Mise en fonction du site de suivi des cas suspects de COVID-19 de Kintélé
- Mise en route des tests de dépistage du COVID-19 au LNSP
- Activation des équipes d'intervention rapide de Brazzaville et Pointe-Noire
- Confinement à domicile des cas suspects en provenance de Chine

INTRODUCTION :

L'épidémie de nouveau coronavirus-19 (COVID-19) a été déclarée par la Chine le 31 décembre 2019 et déclarée depuis le 30 janvier 2020 par le Directeur Général de l'OMS, urgence de santé publique de portée internationale.

Le Congo à l'instar des autres pays de la Région africaine de l'OMS n'a encore enregistré aucun cas et poursuit sa préparation conformément aux recommandations de l'OMS à savoir :

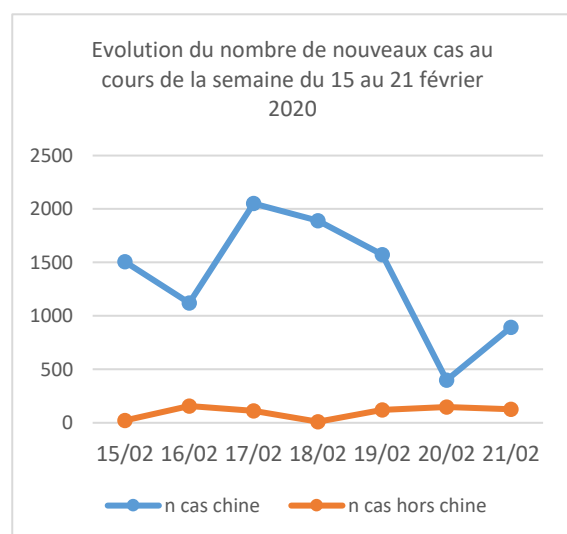
- Renforcer le contrôle sanitaire au niveau des points d'entrée avec mesure systématique de la température des voyageurs ;
- Renforcer la surveillance épidémiologique jusqu'au niveau communautaire ;
- Renforcer la sensibilisation des acteurs œuvrant au niveau de tous les points d'entrée et les communautés sur la maladie et les mesures d'hygiène à mettre en œuvre pour éviter la contamination et la propagation ;
- Renforcer les capacités de dépistage et de prise en charge des cas suspects et confirmés.

SITUATION DE L'EPIDEMIE AU NIVEAU MONDIALE

Au cours de la semaine du 15 au 21 février 2020, 26 189 nouveaux cas ont été enregistrés avec 25 515 nouveaux cas en Chine et 674 dans 26 autres pays dont 01 en Egypte, portant ainsi le nombre total de cas enregistrés à 76 769.

721 décès ont été enregistrés au cours de la semaine dont 715 en Chine.

Depuis le 16 février, l'enregistrement des nouveaux cas se fait sur la base des signes cliniques et plus seulement la confirmation au laboratoire, ce qui explique la relative augmentation enregistrée le 17 février. Mais de manière générale, la semaine a été marquée par une diminution progressive du nombre de nouveaux cas.





ETAT DE PREPARATION ET ACTIVITES REALISEES PAR LE PAYS

Coordination :

- Institutionnalisation des réunions du comité de coordination de lutte contre l'épidémie de COVID-19, sous la présidence du ministre de la santé. La réunion se tient tous les 2 jours pour faire le point de la préparation avec toutes les commissions mises en place ;
- Audience du Premier Ministre, Chef du Gouvernement à l'Ambassadeur de Chine, pour faire le point des mesures prises par ce pays et des dispositions en cours au niveau du Congo ;
- Rencontre de briefing et de plaidoyer du Représentant de l'OMS avec les ambassadeurs des Etats Unis d'Amérique et de la Chine ;
- Réunion de briefing organisée par le Préfet du Département du Niari à Dolisie. Bien que ce département ne dispose pas de points d'entrée identifiés pour l'épidémie de coronavirus, la présence de nombreuses entreprises employant des ressortissants chinois emmène à relever le niveau de veille sanitaire.

Surveillance épidémiologique

- Poursuite de la diffusion des définitions des cas au niveau des formations sanitaires et des communautés ;
- Vulgarisation des algorithmes pour le suivi et la gestion des cas potentiels identifiés au niveau des portes d'entrée ou dans la communauté.

Equipe d'intervention rapide

- Activation des équipes d'intervention rapide par note de service n° 104/MSPPFIFD/CAB.20 du ministre chargé de la santé. Les équipes sont constituées de médecins, biologistes, épidémiologistes, hygiénistes, spécialistes de santé publique, communicateurs, membres des forces de défense et de sécurité, en provenance de diverses administrations publiques.
- Formation des 58 membres de l'équipe d'intervention rapide de Brazzaville et Pointe-Noire par les 6 experts mis à disposition par l'OMS. La formation s'est déroulée à Brazzaville du 19 au 22 février 2019. L'objectif de la formation était de renforcer les capacités des participants à se préparer à faire face et contrôler efficacement une éventuelle épidémie COVID-19 en République du Congo.



Points d'entrée

- Poursuite du screening des passagers au niveau des cinq points d'entrée dans le pays : Aéroport International Maya-Maya de Brazzaville, Beach de Brazzaville (liaison fluviale avec la RDC), Aéroport International Agostino Neto de Pointe-Noire, Port Autonome de Pointe-Noire et poste frontalier de Tchamba-Nzassi (liaison terrestre avec l'Angola). Les passagers sont soumis au contrôle de température à l'aide de thermoflashs, à la désinfection des mains et au remplissage d'une fiche de suivi ;
- Seul l'aéroport de Pointe-Noire dispose d'installation d'isolement des cas suspects. Les sites d'isolement n'ont toujours pas été aménagés au niveau des autres points d'entrée. Toute fois un dispositif d'isolement provisoire avant transfert des cas suspects a été mis en place à l'aéroport de Brazzaville.



Capacités de laboratoire

- Dotation de tests de diagnostic du COVID-19 au Laboratoire national de santé publique par l'Ambassade des Etats Unies d'Amérique. Ces tests permettront de réaliser la confirmation des cas suspects au COVID-19. Le LNSP disposant déjà de capacités pour détecter des agents pathogènes viraux à l'aide d'une plateforme PCR en temps réel a procédé aux premiers essais sur des échantillons de grippe qui se sont révélés positifs ;
- Les membres de l'équipe d'intervention rapide formés aux prélèvements oraux et nasopharyngés vont effectuer des prélèvements des cas suspects en suivi à Kintélé pour confirmation.





Prévention et contrôle des infections (PCI)

- Des équipements de protection individuelle (EPI) sont disponibles au niveau des points d'entrée et dans les hôpitaux généraux ;
- Tous les passagers débarquant sont soumis à une désinfection des mains à l'aide de solution ou de gel hydroalcoolique ;

Gestion des cas

- Les algorithmes de suivi et de gestion des cas élaborés prévoient l'isolement des cas suspects au niveau des sites de suivi ;
- Au 24 février, 29 voyageurs en provenance de la Chine ont été mis en suivi au Site de Kintélé pour une période de 14 jours. Il s'agit de 19 congolais et 10 Chinois. Aucun n'a développé de signes cliniques en faveur du COVID-19 ;
- A Pointe-Noire, 22 voyageurs en provenance de Chine sont en suivi à domicile dont 19 chinois et 3 congolais ;
- A Dolisie, 1 voyageur en provenance de la Chine ayant transité par Brazzaville est suivi à domicile ;
- Organisation par l'ambassade de Chine d'un confinement à domicile de 14 jours pour tout ressortissant chinois arrivé au Congo. Les 14 premiers cas mis en isolement à Pointe-Noire ont été libérés après la période de quarantaine, sans présenter le moindre signe de la maladie.

Communication des risques et engagement communautaire

- Poursuite de la campagne de sensibilisation des populations à travers les médias avec la diffusion des spots et la pose d'affiches dans les lieux publics ;
- Organisation dans l'amphithéâtre de l'aéroport Maya-Maya, des séances de sensibilisation à l'endroit des parents des passagers en provenance des pays à haut risque devant être suivi à l'hôtel de Concorde ;
- Elaboration d'un draft de plan de communication sur la préparation et la riposte à la maladie à coronavirus en attente d'amendements et enrichissements avant validation.

PRINCIPAUX DEFIS A RELEVER:

- Mobilisation des ressources pour la préparation du pays ;
- Mobilisation des partenaires à soutenir les efforts de préparation du Gouvernement ;
- Organisation du système de gestion de l'isolement des cas suspects (installation et équipement des sites d'isolement dans tous les points d'entrée et les formations sanitaires y compris le renforcement en ressources humaines, poursuite de l'aménagement du site de



Kintélé et son équipement en intrants non médicaux pour l'entretien des cas suspects, mise en place un système de transfert sécurisé des cas suspects et des malades en cas d'épidémie) ;

- Adhésion des voyageurs et des familles au principe de la quarantaine pour les arrivants des zones à haut risque ;
- Préparation des sites de prise en charge y compris le prépositionnement des médicaments et autres produits médicaux ;
- Mobilisation des communautés à la surveillance à base communautaire.

PROCHAINES ETAPES

- Validation du plan de préparation et de réponse ;
- Sensibilisation des autorités décentralisées et des communautés ;
- Amélioration des conditions de mise en suivi des cas suspects ;
- Préparation des sites de prise en charge.

Pour plus d'information, contacter :

Pour le Ministère de la Santé, de la Population, de la Promotion de la femme et de l'Intégration de la Femme au Développement

- Dr Jean Claude EMEKA, Point focal national RSI, emekamamina27@yahoo.fr
- Dr Jean-Médard KANKOU, Directeur de l'épidémiologie et de la lutte contre la maladie, jkankou@yahoo.fr
- Mr Lucien Emmanuel Francky IBATA, Chef de service de la promotion de la santé, franckyib@yahoo.fr

Pour l'OMS

- Dr Ray MANKELE, Coordonnateur des programmes des urgences a.i., mankeler@who.int
- Mr Roland WANGO, Chargé de la préparation en cas d'urgence, wangokimbir@who.int